

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'association « Le Sourire d'Onja » ou « SOA »

Le **26 juillet 2014** à 18h15 étaient **présents** les membres du CA :

Jean-Louis Fouqueil (Retraité), Jacques de Paris (Gérant de sté médicale),
Didier Pairain (Retraité enseignant)
Sylvie Lejeune (Infirmière au CG) Pascal Béraud (Visiteur médical)
Didier Garrigue (Chiropracteur) Vincent Bentolila (Chirurgien ortho clinique J. d'Arc)

Absent et excusé : Patrice Cormier (Enseignant agrégé d'économie)

Invités par le CA : Vincent Di Gaetano (Directeur de Ariva, transitaire), Véronique Bègue (membre SOA), Clément Bonhomme (Médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation, intervenant dans la mission médicale SOA)

Ordre du jour :

- Présentation de l'activité de SOA depuis janv. 14
- Présentation de la gestion comptable en 2014,
- Projets 2014 et questions diverses (intervention C. Bonhomme)

Activité de SOA depuis janvier 2014 :

— Compte-rendu de la **1^{ère} mission médicale du 4 au 8 mars**. Le docteur C. Bonhomme (Médecin spécialiste de médecine physique et de réadaptation à l'hôpital des Enfants de St Denis) et Didier Garrigues, chiropracteur, ont animé une formation pour des professionnels malgaches (60 personnes dont des médecins, kinésithérapeutes, orthoprothésistes, étudiants en médecine). Dans le cadre de cette formation, 42 enfants et leurs familles suivis dans le service du Dr J. Jacques Renaud Rakotonirainy (HJRA, hôpital public d'Antananarivo) ont été consultés et les stagiaires ont participé à l'établissement d'un diagnostic d'appareillage. Les familles présentes ont reçu des conseils simples pour améliorer le confort de vie de leurs enfants handicapés (gestes de kinésithérapie). SOA a payé l'appareillage auprès du Cam (Centre d'Appareillage Malgache) : 170 000 ar pour 20 enfants appareillés.

En l'absence de sécurité sociale, les patients malgaches supportent eux-mêmes les frais médicaux.

— **Collecte sur La Réunion de matériel médical et assimilé usagé** destinés aux enfants handicapés malgaches :

1. Acheminé par **ASF (Air Sans Frontière)/Air Austral** : 7 envois (69 colis) depuis janvier 14, coût s'élevant à 2,50 € par colis envoyé, prélevé par CARITAS (frais d'acheminement), pris en charge par Stonio Betiana, collaborateur SOA et kinésithérapeute, et livré à l'hôpital HJRA par le transport généreux de Tropitex, sté travaillant dans le textile. Air Austral accepte à chacun de nos voyages un excédent de bagages gratuit grâce à Magali Maingard, responsable Air Austral.
2. **Fazsoi** : 10 m3 envoyés grâce à la rotation du Transal le 25 juin 2014, cargaison dédouanée et acheminée par 2 camions loués par SOA pour un coût de 160 000 ar

matériel destiné à l'HJRA. Le commandant Bergougnan des Fazsoi est notre interlocuteur réunionnais.

3. Collaboration en cours avec le **Conseil Général (C.G.)** pour le **partage d'un container** entre SOA et C.G., à leurs frais. 3000€ nous sont alloués pour organiser l'acheminement de notre matériel collecté et celui du C.G. (Sté Ariva, transitaire, resp. Vincent Di Gaetano). Grâce à l'armée malgache et au Colonel Christian (rencontré par l'intermédiaire d'une représentante C.G. à Tana, Monique Couderc), la cargaison devrait être dédouanée et acheminée gratuitement vers les hôpitaux publics malgaches. Outre le matériel habituel, vont figurer 50 matelas demandés urgemment par Dr. Tsiri, neurochirurgienne de l'HJRA. Ils proviennent de **l'hôpital CHU St Pierre** qui renouvelle son matériel (Jonathan Rousseau, CHU St Pierre).
4. **Convention signée entre SOA et Conseil Général** pour la mise à disposition à St Denis d'un **local** où l'on entrepose le matériel collecté dans le nord et l'est.
5. **Volet « insertion » du projet SOA** : le **CAM**, le Centre d'Appareillage Malgache signerait une convention avec SOA pour le **placement d'un ou plusieurs jeune(s) réunionnais** en formation technique d'un ou deux ans dans ses services. Non diplômant, ce partenariat offrirait une expérience professionnelle et culturelle à un jeune de notre île. Le financement se ferait par l'intermédiaire du **Conseil Général**.
6. **Partenaires** institutionnels participant à **la collecte sur l'île** : **Association Levavasseur** (établissements de Tan Rouge, St François et de St Gilles les Hts), **Centre de Rééducation Motrice de Sté Suzanne**, **Association Fondation Père Favron**, entreprises privées de matériel ortho (**REHAMAT**, **Symbiose Médicale** (couches jetables), **Sylvie Koenig et Sandrine Vitalis** pour les couches non jetables), **dons de vêtements par des particuliers** pour Onja et l'orphelinat d'Ambatolampy, don de **matériel chirurgical par Dr. Hurpin Jean. Véronique Demange** a offert un **verticalisateur** (tout neuf, matériel très onéreux). Appel à collecte par mail auprès des **hôpitaux** : **St Pierre, Gabriel Martin, Bellepierre, St Benoit**. Comme il y a énormément de matériel à récupérer, la question **des moyens d'acheminement** (coût et équipement, camion, bateau) et du dédouanement se pose. **Vincent Di Gaetano** évalue au mieux à 1700 €, la mise à disposition sur quai d'un container à Tamatave, reste à supporter le coût jusqu'à Tana et l'éventuel dédouanement. **Clément Bonhomme** évoque un transitaire réceptif à l'action humanitaire « interval ».

Gestion comptable :

On dénombre **16 donateurs** depuis janvier 2014 pour un montant s'élevant à **2880 €**.

Par comparaison, il y a eu 26 donateurs en 2013 pour un total collecté de 2300 €.

On notera une baisse du nombre de donateurs, il s'agit donc de trouver des idées pour, sans cesse, en attirer de nouveaux : quelques pistes, le parrainage (virement mensualisé), création d'un site internet spécifique pour les dons.

Depuis juin 13, date de mise en place de la **vente de zébus** pour financer le placement d'Onja au Centre de La Source, 400 zébus ont été vendus ; Jacques Deroisne membre de SOA reçoit le titre de meilleur vendeur.

Dans le cadre du **Fond de Coopération Régional**, le projet SOA a bénéficié d'une subvention de : **10 600 €** dont 3180 € ont déjà été versés. A titre d'information, 8 projets réunionnais ont bénéficié d'une aide cette année. 120 000 € représente la somme totale attribuée par le FCR à la Réunion. Cette subvention doit être précisément consacrée au transport des biens et des personnes, à l'appareillage des enfants (cf projet SOA).

Perspectives 2014 et questions diverses :

— Dans le cadre du projet SOA, la **2ème mission de l'année** se déroulera la 2ème semaine de novembre (**du 10 au 14 novembre**) : le Dr. Clément Bonhomme absent du département à ce moment passera le relais au **Dr Gabrielle Cellier** ; les objectifs, l'organisation seront semblables à ceux de la 1^{ère} mission à savoir : un volet formation couplé à des consultations qui ouvrent sur l'appareillage adapté des enfants à l'issue du diagnostic. Cette mission bénéficiera des **crédits du FCR**.

— **Exposition photos en fin d'année** pour récolter des fonds. **Vincent Vibert**, responsable d'une entreprise de publicité et photographe averti, a réalisé une série de clichés qui seront exposés lors d'une **manifestation vente** dont le lieu n'est pas encore précisé. Tout le bénéfice de l'opération sera reversé à l'association.

— **Lionel Baizeau**, gérant de **Réseau+ Réunion**, société gérant les présentoirs placés sur les lieux touristiques fera gratuitement une **carte SOA** qui présentera l'association. Placée en présentoir, la carte doit aussi constituer **un appel au don**. Autre aide apportée par Lionel : **la création d'un site** internet simple et efficace pour encourager les **dons mensualisés** et le parrainage.

— **Repas contributif** en fin d'année (1ère semaine de décembre) pour rassembler les partenaires et membres au cours d'une **soirée musicale** (Groupe de Lionel Baizeau et DJ gasy) afin de récolter des dons. Restaurant envisagé « Chez Edith » à La Possession (repas 30 €, une centaine d'invités).

— Le **CHU de St Pierre** renouvelle une partie de son matériel : il propose d'offrir 100 lits métalliques fin août, la question du transport et du coût en douane reste posée ; chaque lit étant très lourd et encombrant, il faudrait 3 containers pour évacuer le lot vers Madagascar.

— Un transitaire s'engage à nos côtes : **Vincent di Gaetano de la Sté Ariva** met à notre disposition des prestations à prix coûtant.

— La question de la **collecte des dons** passe par une **médiatisation** renforcée de nos actions sur le terrain. Il faut donc se faire connaître à La Réunion en apparaissant dans les **medias locaux** (journaux, radio, TV), sur **la toile** (site et blog (déjà créé), page Facebook), en éditant une **plaquette informative** (flyers), par une présence lors de manifestations (foires, animations culturelles).

— **Compte-rendu du Dr. Clément Bonhomme** qui a assisté à un colloque (DU) sur le thème : « Pratique de la santé publique, **les soins de santé primaires dans les pays en voie de développement** ». Il a rencontré des intervenants de Médecins du Monde et du monde de l'humanitaire en général, le président de l'association APPEL.

Quelques recommandations formulées par Clément :

1. Demander officiellement **l'accord d'intervention** à l'état malgache même si la réponse à cette demande n'est pas formulée. De façon générale, un fonctionnement par convention précise le rôle et les engagements de chacun des partenaires. Par ex. : Convention signée dans le cadre du volet insertion du projet SOA (voir plus haut).

2. **Formaliser les rapports** avec les partenaires (HJRA, CAM, Fanarenana, Conseil Général) par des docs écrits, **projets, compte-rendu, suivis d'actions** qui retracent précisément les actions engagées, le rôle de chaque partenaire, ses engagements.
3. Mettre en place **un trésorier à Madagascar** et comptabiliser tous les engagements financiers non seulement ceux facturés mais aussi relever et évaluer **tous les actes bénévoles et dons généreux** : téléphone, frais divers, dons de matériel, fournitures de service gratuit afin d'évaluer le coût réel des services.
4. **Devenir un Fonds d'achat de services** : SOA pourrait fournir des services comme « appareiller un enfant », « fournir des soins en kinésithérapie », « une intervention chirurgicale » et faire payer au service offert (parler en terme d'action et non la découper en plusieurs achats de biens ou de prestations). Par ex : fournir une coque à un enfant, c'est fixer un prix unique pour cette prestation. Demander aux partenaires de fournir **des grilles de prix de leurs services** : par ex demander au CAM combien coûte la livraison d'un siège moulé, on paie le produit fini et non les divers matériaux et prestations pour le fabriquer. L'objectif étant **d'éviter les fraudes, la fuite des capitaux**, la perte de l'argent. Donc de diversifier au travers d'un même fonctionnement divers types de prise en charge. Le transport de biens, la logistique, la récupération de matériels, les actions de communication, tout peut être pensé en terme d'achat de services négociés au meilleur prix.
5. **Ne pas faire payer les usagers**, mais faire participer **les structures** et pour cela demander à établir la grille des services offerts : soins kinés, appareillage, transports, action de communication.
6. **Éducation à la santé** auprès de la **population** et en particulier **des familles** des enfants handicapés : par ex. les gestes de base pour s'occuper de leurs enfants, les aspects nutritionnels. On peut créer des supports, **des fiches pratiques, former des formateurs** (mamans qui transmettent les connaissances et savoir-faire) ; Cette éducation peut être prise en charge par Fanarenana.
7. **Evaluations/Feedback** : Etablir un suivi des patients par les médecins, les professionnels en charge de l'enfant : quantifier les soins offerts, les prestations et évaluer l'impact des actions auprès des familles (ressenti, interview) pour adapter le mieux possible l'offre aux besoins. Fiche/dossier médical. Fiche bilan = évaluation de l'action, comment l'argent investi a-t-il permis de répondre au problème posé ? l'évaluation est aussi importante que l'action elle-même, elle est partie prenante de l'action. C'est une réponse obligatoire qu'attendent les partenaires du projet à tous les niveaux : les financeurs (pour financer à nouveau), les organisateurs (pour préciser les projets), les acteurs (pour coller à la réalité du terrain et recueillir les données de suivi indispensables aux 2 précédents).
8. **L'APPEL** : association importante qui intervient dans 10 pays et soutient des projets d'éducation, dans le domaine de l'eau, elle finance Fanarenana (association de soutien de d'aide aux enfants handicapés). Du fait du manque de réactivité de l'ass. Fanarenana, le président de l'Appel avait envie d'arrêter le **financement**, mais il peut envisager sa poursuite si **SOA pilote et supervise** les projets sur place, Fanarenana aurait le rôle d'**effecteur**.

Il recommande la **mise en place des indicateurs/grille de réussite** : suivi des prises en charge au niveau des familles pour évaluer l'impact des actions sur la vie des enfants et des familles. Evaluation dans le temps ; structurer et formaliser le service évaluation : le médecin référent, ou un agent spécialisé coordinateur.

Grille projet pour 2015 des actions engagées par SOA à soumettre à l'association APPEL auxquelles cette association pourrait participer de façon modeste dans un premier temps puis s'engager plus avant par la suite, lorsque SOA aura fait ses preuves.

Structurer et formaliser les actions de SOA pour envoyer aux financeurs un message clair, propre à rassurer et à installer durablement SOA dans le paysage humanitaire malgache.

Matériel pour handicapé mis à disposition de SOA et pourrait être envoyé par l'université de Montpellier (fauteuils roulants, orthèses etc...).

Sécurité du stockage et de **la distribution** du matériel donné est une condition nécessaire.

Fin du CA à 20h30.

Fait à St Paul, le 26/07/2014

Signatures

Jacques de Paris
Président,

Jean-Louis Fouqueil
Trésorier,

Didier Pairain
Secrétaire,

